

Promocash

SARL MBS
ZI NORD
1771 BOULEVARD DE CHANTILLY
82000 MONTAUBAN

(1)
(15)

SARL COCOTTES ET FAITOUT TRAITEUR
COCOTTES ET FAITOUT TRAITEUR
M LOPEZ ANNE
123 RUE DE LA GRAVE
46140 LUZECH

(2)
(A)

CAPITAL : 7.500 EUROS
SIRET : 79858248200039
N°INT: 007568/0001 N°AGR : FR82121541

N°TVA:FR39798582482
N°ACC:FR017002A3404

2. COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
Exemplaire à conserver par le destinataire

Document Commercial Simplifié d'Accompagnement
Pour le contrôle fiscal des produits soumis à excises en régime de droits acquittés

Les Tribunaux de CAEN sont seuls compétents pour connaître tout litige né des opérations traitées avec notre Société, nonobstant toutes stipulations contraires portées sur les ordres et commandes. la création de traites ne fait pas dérogation à cette clause

TYPE DE DOCUMENT FACTURE EURO DU 28.06.2024 (15)

N° Compte client 0001-57075 N° utilisateur (4)
N° Identif. TVA acheteur
N° de facture 488020 Page 1

Livraison (4)
SARL COCOTTES ET FAITOUT TRAITEUR (7)
COCOTTES ET FAITOUT TRAITEUR
M LOPEZ ANNE
123 RUE DE LA GRAVE
46140 LUZECH

Port 06 58 06 74 91

ORIGINAL

Code prod	Quantité	Désignation produit (8) (10)	P	Prix unitaire HT	Montant HT	TVA	Emballages	V	Régie	VU	% Vol.	V effectif	V alcool pur
402322	1	5L VINAIG.BALSAMIQUE 6% ENCUIS		13,50	13,50	6							
		---> TOTAL : EPIC.SALEE			13,50								
340826	1	60X10G NAVETTES SESAMES		12,64	12,64	6							
		---> TOTAL : SURGELES			12,64								
180586	1	BRQ 100G SALAD'PEAS		14,12	14,12	6							
874641	5	BOT500G ASPG B/V.PR.D CEE		5,49	27,45	6							
		---> TOTAL : FRTS & LEG			41,57								
210227	12	250G BEUR DX MONTFLEURI 60%		1,97	23,64	6							
		---> TOTAL : CREMERIE			23,64								
646669	1	550G PAIN SANDWICH NAT.LC HARR		1,71	1,71	6							
		---> TOTAL : BOULANGER.			1,71								
		---> TOTAL : EPIC.SALEE	a	5,50 %	13,50								
		---> TOTAL : SURGELES	a	5,50 %	12,64								
		---> TOTAL : FRTS & LEG	a	5,50 %	41,57								
		---> TOTAL : CREMERIE	a	5,50 %	23,64								
		---> TOTAL : BOULANGER.	a	5,50 %	1,71								

Bio = Certifié Ecocert FR-BIO-01

Aucun escompte ne sera pratiqué pour paiement anticipé. Conformément aux dispositions légales relatives aux délais de paiement entre les entreprises, le défaut de paiement total ou partiel à l'échéance figurant sur la facture pourra entraîner l'application de pénalités à un taux d'intérêt égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera également due sans préjudice d'une indemnisation complémentaire sur justification. Ces éléments seront facturés mensuellement, de plein droit et sans mise en demeure préalable.

Code	Taux TVA	HT	TVA	TTC
6	5,50	93,06	5,12	98,18

VOUS AVEZ ETE SERVI PAR : ENZO

DÉSIGNATION DU PARCOURS : Route ordinaire (5)

MOYENS DE TRANSPORT : Voiture Fournisseur / Destinataire

N° IMMATRICULATION DU VÉHICULE :

DÉLAI DE TRANSPORT : Heures

GROUPAGE : Clients

Signature de l'entrepreneur agréé

Ilan QUANOUNOU

Laissez passer les récépits désignés ci-dessous, contenant ensemble :

Volume eff vins
Vol eff prod. inter.
Vol alcool pur
Volume soumis à SS
Montant Vignette cotis. SS

ESCOMpte NÉANT - PÉNALITÉS DE RETARD - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE - VOIR CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AU VERSO

Totaux 93,06 5,12 98,18
TVA ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS

Solde du compte

Net à payer 98,18

Echéance facture 28.06.2024

PARTIE DÉTACHABLE

N° Compte client 0001-57075
N° de Facture 488020
Date de facture 28.06.2024
Montant facture 98,18 EUR

(Les chiffres indiqués entre parenthèses) correspondent aux zones existantes sur le Document Simplifié d'Accompagnement défini prévu par le règlement CEE n° 3649/92 de la commission du 17 décembre 1992